

Communauté de Communes du Trièves	CONSEIL DE COMMUNAUTE du 23 avril 2012
	<i>Compte-rendu</i>

Présents : Mmes Frédérique Puissat, Marie-Claire Brizion, Josette Garcin, Annette Pellegrin, Sophie Reichmuth, Marie-Jo Villard, Brigitte Bezaud, Eliane Paquet, Solange Saulnier, Marie-Hélène Celse, Nadine Serpolet, Mrs Jérôme Fauconnier, Georges Repellin, Gilbert Corréard, Frédéric Troy, Pierre Gimel, Gérard Baup, Alain Rougale, Henri Benoist, Michel Lambert, Alain Hermil Boudin, Guillaume Gontard, Fabrice Bon, Gérard Chevally, Michel Guiguet, Jean-Paul Mauberret, Thierry Schoebel, Bernard Fillit, Bertrand Riondet, Samuel Martin, Jean-Yves Capron, Daniel Ardouin, Christophe Drure, Sébastien Faure, Eric Bernard, Jean-Louis Poite, Christian Brunoud, Robert Riotton, Daniel Niot, Guy Percevault, Michel Court, Gérard Martin Dhermont, Robert Terrier, Christian Roux, Jean-Luc Granier, Frédéric Aubert.

Excusés : Annie Rovéda, Marc Dutaut, Patrick Boudol, Jean-Pierre Sarret, Régis Gauthier.

Brigitte Bezaud est désignée secrétaire de séance.

A la demande de la Trésorerie, le Président demande de rajouter à l'ordre du jour une délibération relative aux budgets annexes « Musée », « Enfance Jeunesse de Mens » et « Centre de Secours ».

☞ **Rajout accepté à l'unanimité**

1- Approbation du compte rendu du conseil du 2 avril 2012

☞ **adopté à l'unanimité**

2- Election de 3 délégués communautaires

Samuel Martin propose que 2 délégués soient désignés ce soir et que le 3ème soit désigné après discussion avec les élus de Mens lors du prochain conseil de communauté.

Il convient de désigner un délégué à l'économie et tourisme afin d'aider Robert Riotton, un délégué au suivi des travaux bâtiments et aménagement, et enfin un délégué à l'enfance -jeunesse - famille et au social pour seconder Frédérique Puissat et Marie-Jo Villard.

Guillaume Gontard demande si c'était un choix délibéré de ne pas inscrire les fonctions de chacun sur la note de synthèse ?

Samuel Martin pensait simplement en discuter pendant le conseil.

Tourisme : Alain Rougale est candidat ; il se présente et explique qu'il a déjà été délégué au tourisme dans l'ancienne communauté de communes de Monestier de Clermont ; il connaît le dossier et souligne l'importance du balcon Est au niveau du tourisme et le lien entre les hommes et les femmes de notre territoire.

Pour Mr Percevault, il convient de bien penser à la totalité du Trièves et d'éviter un déséquilibre entre le balcon Est et le reste du Trièves.

Bien évidemment, Alain Rougale partage cet avis et s'y engage.

Il y a 40 votants.

Après un vote à bulletin secret, Alain Rougale est désigné délégué au tourisme avec 25 voix « pour » et 15 bulletins blancs.

Travaux bâtiments et aménagement : Frédéric Troy est candidat ; il est 1^{er} adjoint à Clelles et avait en charge les travaux d'urbanisme dans l'ancienne communauté de communes de Clelles. Il souhaite s'investir dans la communauté de communes du Trièves.

Il y a 40 votants.

Après un vote à bulletin secret, Frédéric Troy est désigné délégué aux travaux bâtiments et aménagement avec 26 voix « pour » et 14 bulletins blancs.

Le 3^{ème} délégué sera désigné le 21 mai prochain.

Vote : élection de 2 délégués communautaires : Alain Rougale au Tourisme et Frédéric Troy aux Travaux bâtiments et aménagement.

☞ **Alain Rougale : 25 voix « pour » et 15 bulletins blancs ;
Frédéric Troy : 26 voix « pour » et 14 bulletins blancs.**

3- Service Scolaire : travaux à l'école primaire de Monestier de Clermont

Marie-Claire Brizion explique qu'il s'agit de travaux prévus au budget pour une classe élémentaire à Monestier de Clermont. Il avait été envisagé de mettre un bungalow mais cela est difficile car le Conseil Général de l'Isère les vend et ne les loue plus. Il est donc préférable de faire des travaux. Marie-Hélène Celse demande où en est la réflexion sur une classe supplémentaire en maternelle ? Les travaux sont-ils programmés dans une autre tranche ? Pour l'instant, l'urgence de la rentrée 2012 a été privilégiée. Le dossier préparé par le SMDE est étudié à nouveau par les techniciens et la commission afin d'optimiser les dépenses. Michel Lambert souhaite des détails sur les honoraires. Il s'agit d'un pourcentage du montant de l'opération.

Vote : service scolaire : travaux à l'école primaire de Monestier de Clermont

Montant total du projet HT	75 250,85 €
Subvention du CG 38 à 65 %	48 913,00 €
Part à la charge de la CDC du Trièves	26 337,85 €

☞ **Adopté à l'unanimité**

4- Service Collecte et traitement des déchets : demande de subvention pour l'acquisition des colonnes aériennes

Le vice-président corrige tout d'abord les chiffres du tableau de la note de synthèse : il s'agit de 8540€ d'autofinancement et non de 85400 € et le montant total HT est de 24 400€ et non 60 000€. Christophe Drure trouve dommage d'investir dans des colonnes aériennes car la redevance incitative entrera en vigueur dans 2 ou 3 ans, il sera alors nécessaire d'avoir des colonnes semi enterrées. Il s'agit d'une somme importante. Ces colonnes de tri sont liées à la redevance incitative et il vaudrait mieux investir dans du semi enterrés sachant que le Conseil Général ainsi que Eco emballages subventionnent l'acquisition de colonnes semi enterrées.

Alain Hermil Boudin rappelle que la collectivité ne sera pas prête pour la mise en place de la redevance incitative avant 2 ans. Christophe Drure trouve que c'est une erreur.

Samuel Martin précise qu'il n'est pas question de mettre en œuvre la redevance incitative dans les 6 mois ; il est donc nécessaire de mettre des bennes à papier aériennes pour répondre au besoin. Christophe Drure souligne le fait que le papier rapporte de l'argent à la collectivité donc il faut arrêter de mettre le papier dans le compost. La date butoir est fixée à août 2014 pour la redevance incitative.

Guy Percevault préfère avoir une colonne aérienne sur le secteur car déjà il y en a déjà sur le canton. Quant à la redevance incitative, il faudra voter et il faudra en discuter au sein du conseil ultérieurement.

Frédérique Puissat rappelle que les communes ont à leur charge le génie civil pour l'installation des colonnes semi-enterrées, donc c'est un budget conséquent pour elles. Elle trouve regrettable néanmoins de mettre de l'aérien sur Clelles alors qu'il y a du semi enterrés sur Monestier. Sur proposition de Samuel Martin, il est décidé d'en discuter en commission « collecte et traitement de déchets », de vérifier les prix pour les colonnes semi enterrées et de reporter cette délibération.

DELIBERATION REPORTEE

5- Service Culture : annulation de titres exécutoires pour la participation à la convention assistant technique 2009/2011

Comme cela a déjà été évoqué lors d'un précédent conseil, la convention étant caduque, il convient d'annuler le titre d'un montant de 180€ concernant l'association « sous les tilleuls ».

Vote : Service Culture : annulation de titres exécutoires pour la participation à la convention assistant technique 2009/2011
☞ Adopté à l'unanimité

6- Service Enfance Jeunesse : formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Frédérique Puissat rappelle que des jeunes sont formés au BAFA depuis plusieurs années dans les 3 anciennes communautés de communes. Cette délibération vise à reconduire ce dispositif et d'harmoniser la tarification du BAFA au niveau du Trièves. Le principe est d'être équitable afin de permettre aux jeunes issus de famille modeste de se former au BAFA.

Vote : Service Enfance Jeunesse : formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
☞ Adopté à l'unanimité

7- Service Enfance Jeunesse : tarif des séjours été

Frédérique Puissat présente les tarifs proposés et rappelle plusieurs exigences dont il a fallu tenir compte : le respect du budget 2012 par rapport à celui de 2011 ; le résultat des charges - les recettes devait être identiques à 2011 et la base de simulation porte sur 21 enfants. Comme la délibération précédente, il convient que la tarification des séjours de l'été soit en harmonie sur le territoire.

La vice-présidente fait un point sur le 1^{er} séjour qui a eu lieu à Pâques, 23 enfants et 18 adolescents ont participé. Dans les 2 cas, on constate moins de familles de Monestier par rapport aux deux autres secteurs.

Vote : Service Enfance Jeunesse : tarif des séjours été
☞ Adopté à l'unanimité

8- Service Enfance Jeunesse : signature d'une convention entre la P'tite Récré et la commune de Miribel Lanchâtre

L'association SOS Récré assure la gestion et le fonctionnement d'une halte-garderie/crèche, le « P'tijou » basée au sein du centre socioculturel intercommunal à Monestier de Clermont ainsi que la gestion et le fonctionnement de la halte-garderie itinérante, la « P'tite Récré » créée le 31 mai 2005.

La Communauté de Communes du Trièves, créée au 1^{er} janvier 2012 suite à la fusion des communautés de communes de Clelles, Mens et Monestier de Clermont reconnaît la mission de

service public, d'utilité sociale et d'intérêt général, conduite par l'association Sos Récré ainsi que son rôle majeur dans la mise en œuvre d'une politique petite enfance sur le territoire, et la soutient à ce titre financièrement.

La commune de Miribel-Lanchâtre, membre de la communauté de communes de Monestier de Clermont jusqu'au 31 décembre 2011 et bénéficiant des services de la halte-garderie itinérante, souhaite pouvoir continuer à bénéficier de ce service tout en participant financièrement à l'aide apportée par la communauté de communes.

Ainsi, afin d'assurer une continuité dans le service proposé aux habitants jusqu'à la fin de l'année scolaire 2011/2012, il est proposé une convention entre les deux collectivités pour une durée de 6 mois de janvier à juin 2012.

Vote : Service Petite Enfance : signature d'une convention entre la P'tite récré et la commune de Miribel Lanchâtre
☞ **Adopté à l'unanimité**

9- Convention avec Miribel Lanchâtre pour l'EMALA

La Communauté de Communes du Trièves, créée au 1^{er} janvier 2012 suite à la fusion des communautés de communes de Clelles, Mens et Monestier de Clermont, met en place une politique d'amélioration du réseau des écoles isolées en milieu rural et de montagne.

A cet égard, ce secteur bénéficie de deux postes d'instituteur EMALA (Equipe Mobile d'Animation et de Liaison Académique). Les enfants scolarisés bénéficient d'une assistance pédagogique et d'une palette d'activités d'éveil essentielles, selon un programme pédagogique cohérent et suivi au sein de chacune des écoles des villages dispersés.

Or, la commune de Miribel-Lanchâtre a quitté la communauté de communes de Monestier de Clermont le 31 décembre 2011 et a rejoint la communauté d'agglomération grenobloise le 1^{er} janvier 2012 alors que les actions de l'EMALA sont engagées sur une année scolaire, en l'occurrence 2011/2012. Ainsi afin d'assurer une continuité dans les actions engagées de l'EMALA, il est proposé une convention entre les deux collectivités pour une durée de 6 mois de janvier à juin 2012.

Vote : convention avec Miribel Lanchâtre pour l'EMALA
☞ **Adopté à l'unanimité**

10- Délibération relative à la clôture des budgets annexes

Le budget Centre de Secours (316), le budget Enfance Jeunesse (330) et le budget Musée du Trièves (331) de la communauté de communes du Trièves, ont été créés à tort ; l'ensemble des écritures du budget Centre de Secours de la communauté de communes de Monestier de Clermont, du budget Enfance Jeunesse de la communauté de communes de Mens, du budget du Musée de la communauté de communes de Mens, étant repris dans le budget principal de la communauté de communes du Trièves, il convient de dissoudre ces budgets puisque aucune opération n'a été comptabilisée sur ces budgets.

Vote : Clôture des budgets annexes
☞ **Adopté à l'unanimité**

11- Questions diverses

Martine à l'accueil doit transmettre les listes des diverses commissions aux maires et aux délégués pour information. Certaines communes n'ont toujours pas désigné de délégué à la CLECT, merci de le faire rapidement.

☐ Informations diverses :

◆ **Communes :**

- ◆ Alain Hermil Boudin attire l'attention de chacun sur la présence de déchets sur la voie publique notamment sur les communes de Tréminis et de St Michel ; ce n'est pas à la communauté de communes de les ramasser. Il appartient aux communes de ramasser les déchets sur la voie publique au titre de la police de la salubrité et de les amener aux déchetteries. Il rappelle que suite à la fusion, les déchetteries de Monestier et de Mens sont accessibles à tous les habitants du Trièves.
- ◆ Samuel Martin donne la parole à Michel Guiguet qui souhaite présenter son analyse du budget.

Michel Guiguet a voulu comparer la proposition de Stratorial Finances datant de juin 2011, et il lui semble que la compétence tourisme n'y était pas indiquée. Il ne comprend pas pourquoi d'une situation avec une épargne dégagée, on arrive à une situation où celle-ci a disparu.

Il fait part de son incompréhension face aux charges à caractère général. La variation lui paraît trop importante.

Pourquoi n'a-t-on pas retrouvé un produit de location ? Ce produit est intégré dans le budget général répond Laurence Paulik. Elle rappelle que les éléments pour établir le budget sont arrivés tard, et qu'elle n'a pas eu le temps de faire une analyse financière. Elle y travaille actuellement mais a beaucoup de difficultés pour comparer ; en effet certaines sommes étaient payées soit dans un service, soit dans un budget annexe qui sont en 2012 répartis autrement. Elle reprend thème par thème et il s'agit d'un travail fastidieux.

Un des éléments de réponse de Stratorial, c'est qu'ils n'ont pas pris en compte les budgets annexes et notamment celui du tourisme, de la MEJ et du Musée.

Michel Guiguet aimerait une vue d'ensemble par chapitre. Les conclusions tirées ne sont pas forcément exactes et donc l'équilibre va changer.

Michel Lambert arrive à la même conclusion, et dans l'étude, selon lui, la compétence tourisme est intégrée donc il souhaite des explications complémentaires.

Pour Jérôme Fauconnier, concernant cette évolution entre 2010 et 2011, il y a des comparaisons à faire car il est essentiel de comprendre.

Marie-Hélène Celse demande comment expliquer cela aux habitants ?

Il convient d'être prudent et d'analyser avant d'expliquer. La commission Finances va se réunir. Guillaume Gontard demande que cette réunion de la commission Finances soit ouverte à l'ensemble du conseil afin d'avoir des informations et des explications.

Selon Samuel Martin, il s'agit d'un débat trop important pour n'être abordé que par la commission Finances. Il demande le temps de faire l'analyse financière car il partage les mêmes craintes que tous.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.